

## REGLEMENT DE LA RENCONTRE JEUNES DECOUVERTE TIR NATURE / 3D

1. Le but de ce concours est de faire connaître aux jeunes archers les différentes disciplines du tir à l'arc et en particulier le tir nature et 3D.
2. Le CD avec l'aide des clubs doit tout mettre en œuvre pour que les règles de sécurité soient respectées (références : règlement de la FFTA).
3. Le parcours comportera 12 cibles (6 natures et 6 3D) sur un parcours d'une distance inférieure à 2 km.
4. Les différentes catégories, distances et couleurs de piquets.

Les catégories pouvant être représentées sur cette compétition sont :

- Les **poussins** avec et sans viseur, garçons et filles
- Les **benjamins**, avec et sans viseur, garçons et filles
- Les **minimes**, avec et sans viseur, garçons et filles
- Les **cadets**, avec et sans viseur, garçons et filles
- Les **juniors** , avec et sans viseur , garçons et filles
- Les **adultes** « cheveux d'argent » et les archers seniors néophytes, sans stabilisateurs, clicker et viseur autorisés limité a 24 #.

### LES ARCS A POULIES SONT INTERDITS

**En ce qui concerne la catégorie poussin, ces derniers ne devront pas dépasser la distance de tir de 10 mètres.**

#### Tir Nature

<b>Poussins</b>	<b>Piquet jaune</b>	<b>4 à 10 M</b>
<b>Benjamins / minimes</b>	<b>Piquet blanc</b>	<b>5 à 20M</b>
<b>Cadets / juniors</b>	<b>Piquet bleu</b>	<b>12 à 25 M</b>
<b>Cheveux d'argent / néophytes</b>	<b>Piquet rouge</b>	<b>10 à 25 M</b>

#### Tir 3D

<b>Poussins</b>	<b>Piquet jaune</b>	<b>4 à 10 M</b>
<b>Benjamins / minimes</b>	<b>Piquet blanc</b>	<b>10 à 20 M</b>
<b>Cadets / juniors</b>	<b>Piquet bleu</b>	<b>15 à 25 M</b>
<b>Cheveux d'argent / néophytes</b>	<b>Piquet rouge</b>	<b>10 à 25 M</b>

**Sur chaque cible les archers tirent des volées de 2 flèches.**

5. Il serait souhaitable, si cela est possible, de mettre un marqueur sur chaque cible. Le marqueur sera le seul habilité, en dehors de l'arbitre officiel, à donner la valeur des points.
6. Les organisateurs ont la responsabilité de la formation des pelotons et de leur nombre. Chaque peloton aura un adulte comme responsable (maximum 12 archers par peloton). Chaque archer se verra attribuer une lettre (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L,) qui désignera l'ordre de tir.
7. L'ordre de tir sur les différents blasons se fera de la façon suivante :  
Un marqueur par cible, et un adulte par peloton, avec au maximum 12 archers.
8. Le décompte des points se fera :

3/D :

zone vitale 2 cercles 10 points  
reste zone vitale 8 points  
reste animal 5 points  
sabots, cornes, hors cible 0 points

Tir nature :

zone tuée : 20 points  
zone blessée : 15 points

9. Les cibles devront toutes pouvoir être tirées par deux archers simultanément, ceci de façon à ne pas perdre trop de temps sur le parcours. Pour ce faire, l'organisateur aura à charge de prévoir des zones de tir les plus larges possible.
10. L'implantation du parcours devra se faire avec toutes les normes de sécurité, les cibles étant placées de façon que les flèches puissent se planter sans dégâts. L'organisateur devra prévoir des cibles mousse de protection ou des filets.

**Tous les pelotons démarrent en même temps**

**Ce projet de règlement est évolutif et soumis à toute proposition.**